

LE JOURNAL DES YERROIS

SEPTEMBRE 2026

N°43

DOSSIER > P.8

LE CHEMIN DES ÉCOLIERS



6

SANTÉ

De nouveaux médecins
dès la rentrée

20

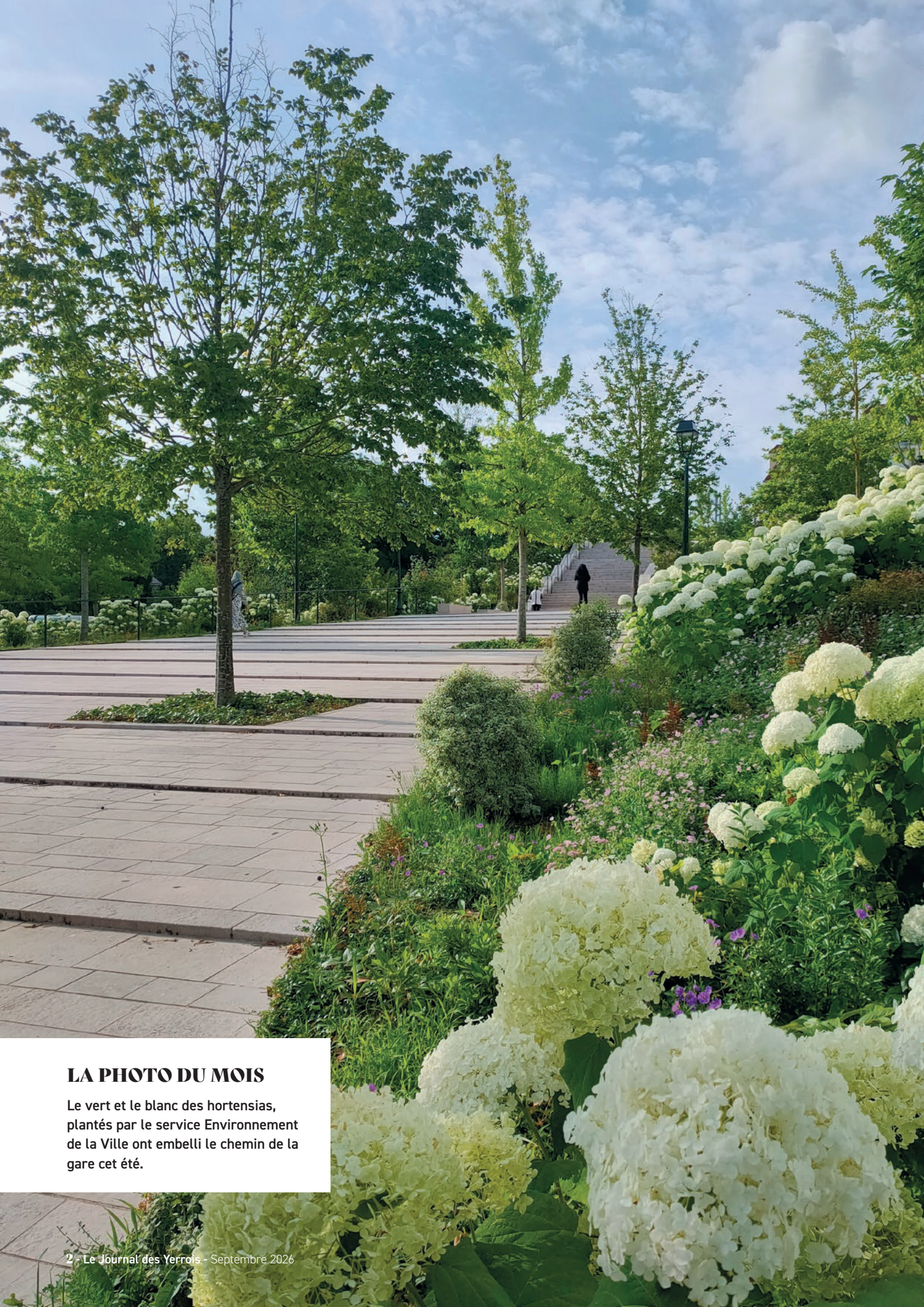
PORTRAIT

Driss Marques :
Le phénomène du break dance

25

NOS COMMERCES

Focus sur les commerçants
de l'avenue Pasteur



LA PHOTO DU MOIS

Le vert et le blanc des hortensias, plantés par le service Environnement de la Ville ont embelli le chemin de la gare cet été.



BONNE RENTRÉE !

L'été touche à sa fin et je veux remercier les services municipaux qui ont travaillé dur pour accélérer au maximum les travaux de réfection de voiries et d'embellissement des écoles afin d'être prêts pour la rentrée. Seules les lourdes rénovations des rues Paul Doumer, Bellevue et Guillaume Budé se poursuivront à l'automne.

Merci aussi aux agents municipaux qui ont permis à ceux d'entre vous qui sont restés à Yerres de profiter de toutes les animations organisées : guinguettes, sorties de la Maison des Jeunes, piscine gratuite pour les anciens, cours de yoga et de sports à l'Île Panchout dès 9h les week-ends, sans oublier l'opération « Tranquillité Vacances » de la Police municipale, dont ont profité 570 foyers yerrois.

Le mois de septembre va débuter sur les chapeaux de roues, avec le Forum des associations le samedi 5 septembre où vous pourrez vous inscrire à de si nombreuses activités, le lendemain dès l'aurore notre brocante renommée du centre-ville et le week-end du 19, les Journées du Patrimoine.

Plus tard en octobre, se tiendront les Conseils de quartiers (réservez bien vos dates), si importants pour améliorer, au plus près du terrain à partir de vos idées et sous votre contrôle, l'action municipale.

Enfin, en novembre, nous préparerons le budget 2027, en espérant que l'État ne reportera pas sur les communes bien gérées comme la nôtre la facture de sa faillite !

À tous ces événements de la rentrée, j'espère vous croiser nombreux. Vivre dans une ville à taille humaine, c'est aussi avoir la chance de pouvoir souvent se rencontrer, se reconnaître, se parler... un peu comme dans une grande famille ! Vous pouvez compter sur toute l'équipe municipale pour donner le meilleur d'elle-même.

Belle rentrée à tous.

Nicolas Dupont-Aignan
Maire de Yerres

*Fidèlement
Nicolas Dupont-Aignan*



LA MAISON CAILLEBOTTE, FLEURON TOURISTIQUE DE L'ESSONNE

À quelques kilomètres de Paris, l'Essonne offre une échappée au vert : elle invite à changer de rythme, à découvrir un patrimoine vivant et à goûter un art de vivre profondément francilien. Des vallées verdoyantes aux villages de caractère, des châteaux aux jardins remarquables, notre département possède mille visages et autant de raisons de s'y attarder.

Fleuron de ces trésors, notre Maison Caillebotte à Yerres, gérée et entretenue par la Municipalité, occupe une place singulière. Ici, l'histoire de l'Art se découvre dans un cadre exceptionnel, celui où Gustave Caillebotte vécut et trouva une grande part de son inspiration.

La demeure du peintre, restaurée et remeublée dans l'esprit du XIX^e siècle sous l'impulsion de notre maire, Nicolas Dupont-Aignan, nous fait entrer dans l'intimité d'une époque et d'un artiste majeur de l'impressionnisme. Autour d'elle, onze hectares de parc paysager, ses fabriques, son potager et les rives de l'Yerres composent un véritable tableau vivant. On comprend alors pourquoi ce lieu est devenu une étape incontournable du parcours impressionniste en Île-de-France.

Les touristes ne s'y trompent pas. La Maison Caillebotte a été visitée cet été par des milliers de visiteurs du monde entier, avec les multiples retombées positives que cela entraîne pour notre Ville. Et si vous ne l'avez pas encore visitée, ne manquez pas la superbe exposition « La nature n'est pas un décor », qui fait dialoguer des œuvres de Claude Monet avec celles de plusieurs artistes contemporains, jusqu'au 18 octobre.

Bonne rentrée à tous, au plaisir de vous retrouver lors de nos différentes animations de septembre.

Olivier Clodong
Premier adjoint au Maire
Conseiller départemental de l'Essonne

Fidèlement à tous. Olivier Clodong



Cet été, les plus sportifs d'entre vous ont pu profiter des cours de sport en plein air sur l'île Panchout, ouverte dès 7h jusqu'au 30 septembre.



L'Association Yerroise d'Astronomie a animé une soirée d'observation de l'éclipse solaire du 12 août avec du matériel adapté au parc Caillebotte.



Les guinguettes ont rythmé l'été sur la Prairie Caillebotte, avec leur public toujours fidèle au rendez-vous !



Bravo aux 3 gagnants du concours photo de l'été ! En vacances, on pense aussi à nos animaux !



Parmi les activités proposées par la Maison des Jeunes, un séjour dans le Jura qui a ravi nos jeunes Yerrois !



Cet été, 570 foyers yerrois inscrits au dispositif « Tranquillité Vacances » ont pu profiter du passage des agents de la Police municipale pour surveiller les abords de leur domicile.



Les enfants des centres de loisirs ont pu faire le plein d'activités grâce au programme concocté par le service périscolaire !



Les Yerrois de plus de 65 ans peuvent désormais profiter de la piscine gratuitement grâce à la prise en charge à 100 % du billet d'entrée par la Ville pour les Yerrois.



LES TRAVAUX EN VILLE



REPRISE DES PAVÉS RUE CHARLES DE GAULLE

Durant l'été, la structure de la rue a été renforcée et les pavés du centre-ville ont été repris à hauteur de La Poste.



TRAVAUX DU SYAGE RUES DE BELLEVUE ET LÉTHUMIÈRE



Depuis le mois de juin, le SyAGE a entrepris des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales dans les rues de Bellevue et Léthumière, pour une durée de 8 mois. Une déviation est mise en place pour les bus scolaires et les riverains.



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Cet été, 80 000 € ont été investis pour les travaux aux abords des écoles afin d'améliorer la sécurité : remplacement de mobilier urbain, signalisation routière, marquages au sol...



RUE GUILLAUME BUDÉ



Jusqu'à mi-décembre, la SAUR effectue des travaux de rénovation du réseau d'eau potable afin de permettre ensuite à la Ville de rénover la rue. Des déviations sont mises en place.



REPRISE DES MARQUAGES AU SOL



Une campagne de mise en peinture des marquages au sol a été effectuée en juillet au sein de tous les parkings de la ville.



DE NOUVEAUX MÉDECINS DÈS LA RENTRÉE

DÈS CE MOIS DE SEPTEMBRE, UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET UNE PÉDIATRE S'INSTALLENT SUR LA VILLE, VENANT AINSI COMPLÉTER L'OFFRE DE SOINS.

► UN NOUVEAU MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Le Dr Hanane Ketita, médecin généraliste, débutera ses consultations à partir de mi-septembre. Elle rejoint le Dr Zitouni, installée depuis plusieurs mois au sein du cabinet rue Marceau Balliot aménagé par la Ville.

Comme sa consœur, le Dr Ketita pourra prendre de nouveaux patients en tant que médecin traitant et n'a, pour l'heure, aucune patientèle déjà établie. Exerçant à l'hôpital à temps

partiel, elle sera présente au cabinet les mardis et jeudis toute la journée, ainsi que les mercredis matins (téléconsultations) et un samedi sur deux.

Cabinet médical

📍 14 rue Marceau Balliot

🌐 Prise de rdv : doctolib.fr

► ARRIVÉE D'UNE PÉDIATRE

Le Dr Chloé Renolleau est une pédiatre qui nous arrive tout droit du Val d'Oise. Installée à Yerres très récemment à la suite d'un projet familial, elle rejoint le pôle médical et dentaire situé au 4 place de la Gare.

Arrivée sans aucune patientèle, le "Dr Chloé," comme l'appellent ses petits patients, pourra prendre en charge les enfants dès la naissance (jusqu'à 18 ans).

Pôle médical et dentaire

📍 4 place de la Gare - 2^e étage

(en haut de l'esplanade, au-dessus de France Travail)

🌐 Prise de rdv : doctolib.fr

☎ 01 34 44 70 31

AFFAIRE DE LA MAM ILLÉGALE : MERCİ À NOTRE POLICE MUNICIPALE !

L'INTERVENTION D'AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE A PERMIS DE SAUVER 12 ENFANTS.

Le jeudi 16 juillet dernier, des inspectrices de la PMI ont procédé à un contrôle inopiné au domicile de deux assistantes maternelles, qui exerçaient en libéral et dont l'agrément est délivré par le Département de l'Essonne.

Face au refus de leur ouvrir la porte, les agents de la PMI ont sollicité l'intervention de la Police municipale de Yerres.

Une fois sur place, les policiers ont exigé l'ouverture du garage, que les assistantes maternelles voulaient garder clos, et y ont découvert douze enfants enfermés dans une voiture stationnée dans un sous-sol plongé dans l'obscurité, parmi lesquels plusieurs nourrissons âgés de seulement cinq mois.

Un signalement avait déjà été effectué auprès des services du Département de l'Essonne en mars 2025 et avait alors abouti

à la suspension de l'agrément de l'une des deux assistantes maternelles, qui n'était donc plus en droit d'exercer.

Ces assistantes maternelles indépendantes exerçaient au sein d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles, qui fonctionne avec l'agrément du Département également) et n'avaient rien à voir avec les crèches municipales, qui de leur côté font l'objet d'un suivi quotidien et sont soumises à des exigences de sécurité particulièrement élevées.

Le Maire et l'ensemble des élus de la majorité dénoncent ces faits innommables et tiennent à remercier les agents de la Police municipale, dont le professionnalisme et la réactivité ont permis de mettre un terme à cette situation particulièrement grave.



LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE : une nouvelle étape pour la démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ UNE DÉLIBÉRATION INSTITUANT À YERRES LE RIC (RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE LOCAL), INSPIRÉ DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE SUISSE. CE NOUVEL OUTIL VIENT COMPLÉTER LES DISPOSITIFS DE PARTICIPATION DÉJÀ EN PLACE À YERRES.

UNE TRADITION DE PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis de nombreuses années, la Ville de Yerres développe des outils permettant aux habitants de participer à la vie locale.

En 2001, les premiers conseils de quartier étaient créés afin de favoriser le dialogue entre les riverains et les élus. Deux ans plus tard, en 2003, les Yerrois étaient appelés à se prononcer par référendum sur l'avenir de l'ancienne patinoire municipale.

Au quotidien, cette culture de la concertation se poursuit également à travers de nombreuses consultations de proximité. Avant certains aménagements de voirie, comme la modification d'un sens de circulation, l'implantation d'un stop, la création d'une zone de stationnement ou d'autres projets de quartier, les habitants concernés sont régulièrement invités à donner leur avis afin d'éclairer la décision municipale.

Le dispositif adopté par le conseil municipal s'inscrit dans cette même volonté : permettre aux habitants d'être davantage associés aux décisions qui concernent leur cadre de vie.

Le saviez-vous ?

Le premier référendum organisé à Yerres remonte à 2003.

Les habitants avaient alors été invités à choisir l'avenir de l'ancienne patinoire municipale. Deux options leur étaient proposées : sa rénovation ou sa démolition afin de permettre la construction d'un nouveau quartier.

La participation fut particulièrement importante pour une consultation locale et plus de **73 % des votants** choisirent la seconde option.

La différence avec aujourd'hui est essentielle : en 2003, le référendum avait été décidé par la municipalité. Désormais, grâce au dispositif d'initiative citoyenne locale adopté le **5 juin 2026**, les habitants pourront eux-mêmes être à l'origine d'une consultation sur un sujet relevant des compétences de la commune.

COMMENT FONCTIONNE LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE ?

Inspiré du modèle suisse, le dispositif adopté par la Ville permet désormais aux habitants de proposer l'organisation d'une consultation locale.

Pour être recevable, une initiative devra être soutenue par **au moins 5 % des électeurs inscrits sur les listes électorales de Yerres**, soit environ **1 100 signatures**. Elle devra porter exclusivement sur une question relevant des compétences de la commune et respecter les lois et règlements en vigueur.

Une fois la pétition déposée, le Maire disposera d'un délai maximal de deux mois pour en vérifier la recevabilité. Si les conditions sont réunies, la demande sera inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal, qui décidera de l'organisation d'une consultation des habitants.



UNE CONSULTATION DONT LES ÉLUS RESPECTERONT LE RÉSULTAT

En droit français, contrairement au modèle suisse, les consultations locales organisées par une commune ont un caractère consultatif : elles ne s'imposent pas juridiquement au conseil municipal.

Consciente de cette limite fixée par la loi, la municipalité de Yerres a pris un engagement politique clair : **respecter le résultat des consultations organisées dans le cadre de ce dispositif**, afin que la parole donnée aux habitants trouve une traduction concrète dans les décisions municipales.



LE CHEMIN DES ÉCOLIERS

LE MOIS DE SEPTEMBRE REPRÉSENTE LE RETOUR À L'ÉCOLE POUR PRÈS DE 2500 ENFANTS YERROIS. L'OCCASION POUR LE *JOURNAL DES YERROIS* DE FAIRE LE POINT SUR LES SUJETS QUI VONT RYTHMER CETTE ANNÉE SCOLAIRE.

Les chaleurs extrêmes du mois de juin ont conduit les familles à interroger la Municipalité sur les conditions d'accueil des enfants dans les écoles. La Ville a répondu à l'urgence mais, consciente des désagréments pour les enfants et les enseignants, elle a décidé de préparer un plan de climatisation.

De la même façon, pour maintenir la sécurité et la qualité d'accueil dans les écoles, des travaux d'entretien ont été réalisés durant l'été et le seront tout au long de l'année scolaire 2026-2027.

LE RECRUTEMENT DES AGENTS PÉRISCOLAIRES

Après les drames qui ont été révélés ces derniers mois dans des structures accueillant des enfants en France et notamment à Paris, l'opinion publique a été légitimement bouleversée.

À Yerres, la sécurité des enfants est une des préoccupations premières. Depuis de nombreuses années, la Ville applique la loi de façon stricte : deux extraits de casier judiciaire (B2 et B3) sont demandés à toutes les personnes qui postulent pour des emplois en contact avec des enfants. Le B3 est renouvelé chaque année. Au moins deux entretiens ont systématiquement lieu lors de ce type de recrutement. Les nouvelles recrues ne sont au contact des enfants qu'une fois les extraits de casier judiciaire contrôlés. Il en va de même pour les intervenants extérieurs ponctuels (spectacles, animations...). **La Municipalité ne déroge jamais à ces règles.**

Concernant l'encadrement des enfants, la réglementation est également toujours respectée de façon stricte : 1 encadrant pour 8 enfants de maternelle et 1 pour 12 enfants d'élémentaire pour les vacances scolaires, 1 encadrant pour 10 enfants de maternelle et 1 pour 14 enfants d'élémentaire pour la garderie. À noter qu'un adulte ne peut accompagner seul un enfant aux toilettes. Par ailleurs, à Yerres, des formations sont régulièrement proposées aux personnels périscolaires et aux ATSEM pour repérer les éventuelles violences que les enfants pourraient subir.

Lorsqu'une information préoccupante est transmise ou qu'une situation inquiétante est détectée, les procédures prévues par la loi sont immédiatement enclenchées avec les autorités compétentes. Ainsi, dès qu'un signalement est effectué, une enquête interne est mise en place. Si une plainte est déposée en justice, l'animateur est provisoirement suspendu. Cette précaution a été appliquée avec rigueur cet été suite à une plainte d'un parent.

L'an dernier, un partenariat avec l'association *Enfance et Partage* avait permis de sensibiliser les élèves et les enseignants aux violences faites aux enfants. Des règles d'écolier rappelant le numéro d'urgence (119) en cas de violence avérée ou suspectée ont été distribuées à tous les élèves d'élémentaire.

ZOOM

LE MÉTIER D'ATSEM

Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) sont présents dans les écoles maternelles pour assister les enseignants au niveau de l'accueil et de l'hygiène des jeunes enfants. Ils aident également les enseignants à préparer les classes, les activités pédagogiques et organisent également des animations avec les enfants sur le temps des repas. **La Ville compte 26 ATSEM répartis dans les 10 écoles maternelles.**

Ils sont placés à la fois sous l'autorité du Maire, qui procède à leur recrutement et à leur rémunération, ainsi que sous l'autorité fonctionnelle du directeur d'école durant le temps scolaire. Ils sont affectés en fonction du nombre de classes de chaque école maternelle.

En 2024 à Yerres, une charte, validée par l'inspection de l'Éducation nationale, a été rédigée à l'intention des ATSEM, afin de mieux encadrer ce métier.



UN PLAN DE CLIMATISATION DES ÉCOLES

Après un printemps et un été marqués par des épisodes caniculaires, des solutions provisoires ont été instaurées pour faire face à ces phénomènes. Des îlots de fraîcheur ont été créés dans chaque école avec un lieu où il est possible de garder les enfants au frais pendant les heures les plus chaudes de la journée.

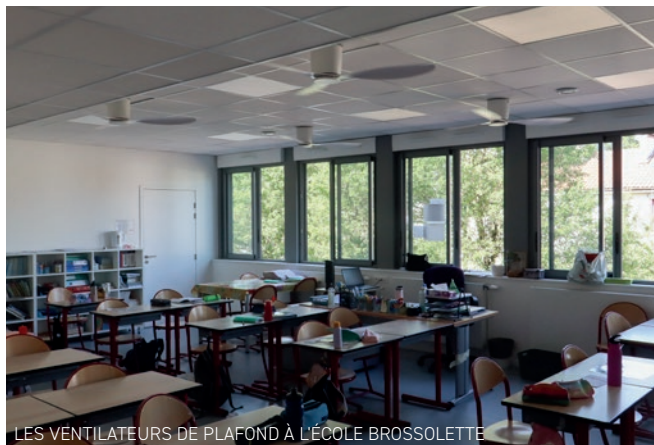
Lors de la rénovation des bâtiments, des dispositifs de rafraîchissement d'air dans certaines écoles (Mare Armée et Godeaux) ont été mis en place. Ils ont permis d'éviter des températures trop élevées mais n'ont pas suffi les jours de très grosses chaleurs.

Certaines solutions ont été déployées et expérimentées durant tout l'été : relevés de températures réguliers dans les classes, ventilateurs au plafond dans certaines classes (notamment à l'école élémentaire Brossolette), films anti-chaueur sur les vitres (école la Garenne) ou encore climatiseurs mobiles. Malheureusement, cela n'a pas suffi et le Maire a annoncé un grand plan de climatisation de toutes les salles de classes yerroises.

Ainsi, dès 2027, la climatisation sera installée dans de nombreuses classes. Le calendrier sera présenté à l'automne. **Les classes particulièrement exposées à la chaleur seront prioritaires pour les travaux, l'objectif de la Municipalité étant de mettre en place des installations pérennes.**



PLANTATION D'ARBRES DANS LA COUR DE L'ÉCOLE BROSSOLETTE



LES VENTILATEURS DE PLAFOND À L'ÉCOLE BROSSOLETTE

DES SERVICES DE QUALITÉ, UN EFFORT FINANCIER PARTAGÉ

À Yerres, la priorité reste la même : garantir aux enfants des services périscolaires de qualité tout en préservant le pouvoir d'achat des familles. Depuis plusieurs années, la Ville a fait le choix d'absorber l'essentiel de la hausse de ses dépenses afin de limiter l'évolution des tarifs et de protéger les familles.

Entre 2021 et 2025, les prix facturés aux familles pour la restauration scolaire n'ont ainsi augmenté que de 7,3 %, alors que l'inflation cumulée a atteint 14,6 % et que le prix du repas payé par la Ville au prestataire a progressé de 18,7 %. **Aujourd'hui, la Ville prend toujours en charge près de la moitié du coût réel de la restauration scolaire.** Par exemple, pour une famille dont le quotient familial est B (quotient moyen), le repas est facturé 5,19 €, alors qu'il coûte en réalité 9,79 € à la Ville.

La Municipalité étant de plus en plus contrainte financièrement (baisse des subventions et des dotations, augmentation des frais de fonctionnement en raison de l'inflation...), les élus ont dû voter une revalorisation de 3 % des tarifs périscolaires lors du Conseil Municipal du 5 juin dernier, qui sera appliquée à la rentrée 2026. Il s'agit d'une logique de responsabilité et d'équilibre budgétaire et d'un ajustement mesuré, destiné à accompagner une hausse des coûts, toujours largement supportée jusqu'à présent par la collectivité.

Tout en conservant la qualité de service, cette évolution permet à Yerres de maintenir ces tarifs, **qui demeurent néanmoins compétitifs par rapport à ceux pratiqués dans les communes voisines.**

RETOUR SUR DE BEAUX PROJETS SCOLAIRES !

Durant l'année scolaire passée, les écoles ont mené de nombreux projets pédagogiques. Deux se sont particulièrement engagées en faveur de l'environnement :

L'ÉCOLE DU TAILLIS

En plus des activités de jardinage, plantations, et la réalisation d'un land art en forêt (œuvre artistique éphémère dans la nature), l'école a également hébergé l'exposition sur les oiseaux, réalisée par le service communication de la Ville, afin de sensibiliser les enfants à la préservation de ces animaux, indispensables à la biodiversité. Les élèves ont notamment confectionné des nichoirs. La classe de Céline Nabet a même rédigé une proposition de loi visant à lutter contre la pollution des océans.

À L'ÉCOLE DES CAMALDULES

Les enfants de CM1 de l'école des Camaldules ont été récompensés du prix « écopousse » par ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique) en juin dernier (classes de Madame Lacquement et Madame Laurent). Les élèves ont réalisé des vidéos en lien avec la préservation de l'environnement. Tri des déchets, économies d'énergie, anti-gaspi, préservation de la nature : leurs vidéos ont convaincu le jury ! Un grand bravo aux élèves !

LES TRAVAUX :

DANS LES ÉCOLES

L'été est toujours l'occasion de réaliser de nombreux travaux dans les écoles. Un tour complet des établissements scolaires a été réalisé début juillet, afin d'identifier l'ensemble des petits travaux d'entretien indispensables, tandis que d'autres chantiers avaient été menés durant l'année scolaire 2025/2026. Au total, plus de 80 000 € de travaux ont été dépensés cet été afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions à la rentrée.

DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Le **centre de loisirs de Grosbois**, entièrement rénové et agrandi, a ouvert ses portes en février dernier. Il a pu accueillir des enfants durant tout l'été, dans un cadre flambant neuf, au cœur de la forêt de la Grange. La deuxième partie de l'aménagement extérieur est à l'étude et sera réalisée progressivement.



NOUVEAU PORTAIL À L'ÉCOLE MARE ARMÉE



CENTRE DE LOISIRS DE GROSBOS

PART DES EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES

Le service Enseignement représente le plus gros service de la Ville en termes d'effectifs.

12 AGENTS AU SERVICE ENSEIGNEMENT

pour l'interface avec les directions scolaires, les services périscolaires et l'accueil physique et téléphonique du guichet famille

50 AGENTS AU SERVICE RESTAURATION

22 en maternelle (16 agents municipaux et 6 agents extérieurs) et 28 en élémentaire (14 agents municipaux et 14 agents extérieurs)

26 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)

pour aide à l'enseignant, ménage et cantine en maternelle

15 AGENTS EXTÉRIEURS

pour le ménage dans les écoles élémentaires

90 ANIMATEURS

pour l'encadrement des repas, la garderie du matin et du soir, les études surveillées et les centres de loisirs des mercredis et grandes vacances

Le mot de l'élue

Ce mois-ci, 2489 enfants vont faire leur rentrée dans les écoles de Yerres, maternelles et élémentaires confondues. Chaque rentrée scolaire est l'occasion pour la Municipalité de faire le point sur la situation dans les écoles.

Cette rentrée est également marquée par la fermeture de plusieurs classes (3 en maternelle et 3 en élémentaire + 1 en suspens au moment de l'impression de ce journal, dont le maintien dépendra du comptage des élèves le jour de la rentrée).

Ces fermetures sont le résultat de la baisse de la natalité, propre à toute la France, enregistrée depuis plusieurs années. Si la Ville ne décide pas de ces fermetures (c'est l'Éducation Nationale qui choisit), elle veille en revanche chaque année à ce que celles-ci restent justifiées. La fermeture d'une classe ne doit pas masquer un manque d'enseignants et engendrer une augmentation significative des effectifs dans les autres classes.

Nous restons vigilants et étudions avec attention les décisions de l'Éducation nationale.

Yerres devrait compter au total 103 classes pour cette année scolaire 2026/2027, dont deux classes ULIS, qui accueillent des enfants en situation de handicap. La présence des classes ULIS sur notre territoire est une chance, car toutes les villes n'en possèdent pas. Toute l'équipe municipale et moi-même restons mobilisés pour le bien-être de nos enfants.

Gaëlle BOUGEROL

Adjointe au Maire chargée des écoles, des relations avec les collègues et de la démocratie locale





QUI PAYE QUOI ?

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2025 : 2 472 835 €



2 404 715 €

Travaux : écoles, selfs,
centres de loisirs



58 178 €

Mobilier (scolaire, périscolaire)
et matériel pour les selfs



9 942 €

Équipement
informatique

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025 : 8 727 260 €

Les dépenses de fonctionnement du service Enseignement représentent 22 % du budget de fonctionnement de la Ville, dont notamment :



3 253 001 €

Restauration



1 127 858 €

Périscolaire
et études



924 296 €

Centres de
loisirs



570 720 €

Fonctionnement des écoles
(fournitures scolaires,
transports...)



219 756 €

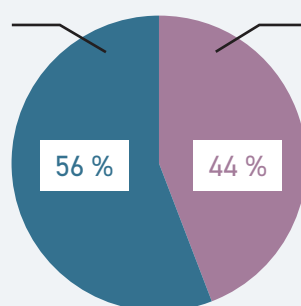
Énergie
(hors restauration)

RESTAURATION SCOLAIRE

3 253 000 €

Financement
de la Ville :
1 816 581 €

Participation
des familles :
1 436 419 €

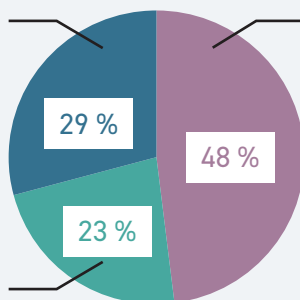


ACCUEILS PÉRIÉCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

1 043 717 €

Financement
de la Ville :
304 458 €

Participation
des familles :
499 314 €



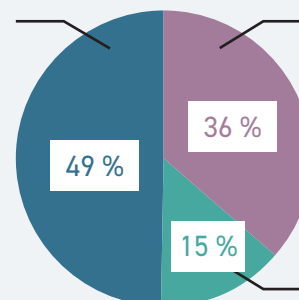
CAF
239 945 €

CENTRES DE LOISIRS MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

924 296 €

Financement
de la Ville :
452 316 €

Participation
des familles :
332 972 €



CAF
139 008 €



FORUM DES ASSOCIATIONS LE 5 SEPTEMBRE !

LA VILLE DE YERRES COMPTE PLUS DE 150 ASSOCIATIONS, QUI FONT VIVRE NOTRE VILLE AU RYTHME DE LEURS CALENDRIERS : MATCHS, RENCONTRES, SPECTACLES, INITIATIONS...

De nombreux moments de partage et de découvertes qui animent votre quotidien, en grande partie grâce aux bénévoles ! **Vous pourrez les découvrir le samedi 5 septembre prochain lors du Forum des associations.** De 10h à 18h, plus d'une centaine d'associations seront présentes sur différents sites : parvis du CEC, hall et foyer du CEC, berges de l'Yerres et bulle Mollet (association Yerres Tennis de Table). Vous pourrez profiter des démonstrations sportives et artistiques

qui auront lieu tout au long de la journée, ainsi que des food trucks présents sur place pour vous restaurer.

Cette année, un dépistage du diabète et de la tension artérielle sera proposé par la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé).

Retrouvez la liste de toutes les associations dans le guide dédié disponible aux accueils municipaux et sur le site de la Ville.

Chiffres clés



160

associations



1679

bénévoles
(estimation)



347

événements associatifs
par an



73

équipements municipaux
mis à disposition

Bénévolat

REJOIGNEZ LA RÉSERVE CIVILE COMMUNALE !

Vous aimez vous rendre utile et avez un peu de temps libre ? Rejoignez la Réserve Civile Communale !

Composée d'une vingtaine de bénévoles, elle intervient en renfort de certaines manifestations communales (forum, fête de la Ville, Octobre Rose...) mais peut aussi être amenée à intervenir en dehors de la ville, sur des événements exceptionnels (incendies, inondations...). Les bénévoles de la Réserve viennent en soutien du travail des agents du CCAS, notamment en cas de fortes chaleurs, pour appeler le public fragile et s'assurer de leurs bonnes conditions. Enfin, les membres de la Réserve bénéficient de formation pour apprendre notamment les gestes de premiers secours.

Pour en savoir plus : 01 69 49 76 06



HANDISPORT ET SPORT ADAPTÉ : YERRES JOUE COLLECTIF

ANNÉE APRÈS ANNÉE, LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES RENFORCENT LEURS ACTIONS POUR PERMETTRE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS.

UN ENGAGEMENT FORT

De nombreux équipements ont bénéficié d'aménagements adaptés (piscine Val de Forme, gymnase Finet, salle de gymnastique, CEC, dojo, stade Léo Lagrange...). En 2025, la réhabilitation de la tribune du stade Léo-Lagrange a également permis la mise en accessibilité des gradins, sanitaires et douches. L'an dernier la Ville a versé 215 000 € de subventions aux associations sportives, permettant notamment le développement de sections dédiées à l'accueil des publics en situation de handicap, mais aussi la formation d'éducateurs spécialisés. **Les équipements sportifs sont mis à disposition des clubs gratuitement.**

FOOTBALL

avec le VYCAF

Développement de son équipe handifoot qui participe au championnat régional d'Île-de-France.

RUGBY

avec le ROY

Section « rugby santé » qui accueille des sportifs orientés par prescription médicale ou des personnes en quête d'une activité adaptée.



NATATION

avec le Club Yerrois de Natation

Cours adaptés en fonction du handicap.



ATHLÉTISME

avec le YAC

Accompagnement de 11 jeunes en situation de handicap (séances d'entraînement réalisées individuellement ou en binôme). **Des formations ont été réalisées par un coach afin de pouvoir prochainement accueillir des sportifs malvoyants.** En 2022, le CCAS a financé un fauteuil handisport utilisé par le club lors de courses.



ARTS MARTIAUX

avec le CYAM

Cours sections handi-judo, aikido et karaté : sportifs atteints de déficience mentale et enfants souffrant de surdit , atteints de troubles psychiques ou de troubles du spectre autistique.



DANSE

avec Sun & Dance

Éducateurs spécialisés, cours réservés aux personnes souffrant notamment de troubles du spectre de l'autisme et cours de cirque pour les enfants en situation de handicap.



TENNIS

avec le TCY

Sport santé dispensé grâce à la formation d'un professeur et des aménagements sur les terrains financés par la commune.



TENNIS DE TABLE

avec l'AYTT

Équipements adaptés à la pratique en fauteuil roulant.



RANDONNÉE

avec le Rando Club Yerrois

Sorties santé et collaboration avec plusieurs structures accompagnant des publics fragilisés.



MULTI-DISCIPLINES

avec Yerres Loisirs

Labellisée « Sport Santé Bien-Être ». De nombreux créneaux destinés aux personnes en situation de handicap, aux seniors ou aux personnes en convalescence.



CLAQUETTES

avec les Fers Plays

Accueil des personnes en situation de handicap qui bénéficient d'un enseignement adapté.



JOURNÉE DE LA RANDONNÉE: UN DIMANCHE AU GRAND AIR



Inscriptions

ENEZ MARCHER, SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, AVEC LE RANDO CLUB YERROIS.

Que vous soyez marcheur occasionnel, randonneur confirmé ou amateur de vélo, la 18^e Journée de la randonnée vous donne rendez-vous le **dimanche 20 septembre**. Organisée par le Rando Club Yerrois, cette manifestation gratuite propose une quinzaine de parcours au départ du parvis du CEC, dès 8h. Au programme : randonnées pédestres de 6 à 35 km, circuits cyclistes, marche nordique, marche avec bâtons dynamiques, mais aussi des balades thématiques pour découvrir autrement Yerres. Les participants pourront notamment partir sur les traces du patrimoine local avec les randonnées « Yerres, les siècles passés » ou « Yerres, la vigne et le vin », ou encore explorer la forêt lors d'une sortie

naturaliste et d'une randonnée consacrée à l'arrivée de l'automne. Toutes les sorties sont encadrées par des animateurs expérimentés du Rando Club Yerrois.

Nouveauté cette année : les inscriptions peuvent être effectuées en ligne. Un accueil musical et festif clôturera cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

► **Dimanche 20 septembre à partir de 8h**

Départs depuis le parvis du CEC

► **Renseignements : rcy91.blogspot.com**

Une nouvelle année pour Val d'Yerres Danse

Les représentations du mois de mai ont été un succès, grâce aux magnifiques chorégraphies proposées par les professeurs, ainsi que « La symphonie en Noir et Blanc » et « la Valse fantastique » extrait du ballet Raymonda, en présence de deux danseurs de l'Opéra de Paris, Apolline Anquetil et Marius Rubio. L'association reprend les cours en ce mois de septembre, avec les disciplines enseignées au sein de l'école : classique, caractère, contemporain, modern' jazz, hip-hop.

► Nouvelles inscriptions à partir du 2 septembre.
Cours d'essai possible.

Val d'Yerres Danse studio

📍 CEC 2, rue Marc Sangnier

✉ vdyd@club-internet.fr | 🌐 www.valdyerresdanse.com



Découvrez les activités de la Pépinière

En 2017, l'association « Solidarités Nouvelles pour le Logement » achète l'ancien couvent de Concy pour le transformer en 23 logements pouvant accueillir des personnes en difficultés temporaires. Les bénévoles de l'association les accompagnent le temps qu'elles trouvent leur propre logement. En parallèle, l'association a développé « la Maison de la Pépinière », centre socioculturel associatif, qui organise des activités, des moments d'échanges conviviaux et des spectacles. Le lieu propose également un espace naturel avec un parc boisé, un verger et un jardin partagé, qui permet de créer des moments de partage autour du jardinage. Pour cette saison 2026/2027, de nombreux rendez-vous sont programmés, sans oublier les ateliers d'aide et de soutien (français, soutien scolaire, démarches administratives).



La Maison de la Pépinière

📍 143 rue de Concy | ✉ contact@pepinieredeyerres.org

🌐 pepinieredeyerres.org | ☎ 06.15.68.14.77



LE CAFÉ « MINI & ME » SOLIDAIRE POUR SEPTEMBRE EN OR

APRÈS AVOIR BATTU SON PLEIN TOUT L'ÉTÉ, « MINI & ME », LE NOUVEAU CAFÉ FAMILIAL DE LA RUE DE CONCY, S'ENGAGE AU CÔTÉ DE L'ASSOCIATION CAPTAIN NOAH À L'OCCASION DE *SEPTEMBRE EN OR*, MOIS CONSACRÉ À LA LUTTE CONTRE LES CANCERS PÉDIATRIQUES.

Après les ateliers estivaux en partenariat avec différents intervenants (création de bouteilles sensorielles, de cerfs-volants, ou encore yoga kid, portage dansé ou motricité...), c'est tout naturellement qu'Adèle, propriétaire du café, a souhaité s'engager lors de « Septembre en Or », mois de sensibilisation à la lutte contre les cancers pédiatriques.

UNE GRANDE JOURNÉE SOLIDAIRE

Au côté de l'association Captain Noah, elle organise **une grande journée solidaire (initiation à la Zumba, maquillage pour les enfants et autres surprises), le samedi 26 septembre, avec une tombola au profit de l'association (tirage au sort à 17h)**. Un événement auquel s'associent de nombreux commerçants, via des lots offerts pour l'occasion (APZ La Pizzeria, Camilia Studio, Pika Pika ou encore Tata Lili Pâtisserie avec la création d'un Cookie d'Or, vendu au café au profit de l'association). Tout au long du mois de septembre, les commerçants partenaires proposeront à la vente des rubans en or au profit de l'association Captain Noah.

UN MOIS DE MOBILISATION

Tout au long du mois de septembre, les ateliers proposés seront sur le thème du « mois d'Or », avec 1 € reversé à l'association pour chaque atelier réservé. Un coffret Très'Or sera également mis à disposition



afin que chaque enfant puisse y déposer une création. L'ensemble des réalisations sera ensuite remis à l'association, qui se chargera de les distribuer à des enfants malades.

Retrouvez le programme complet sur miniandme.fr

📍 59 rue de Concy

Mélanie, présidente de Captain Noah

« *Septembre en Or, le mois de sensibilisation aux cancers pédiatriques, a pour but d'informer le public, soutenir les familles touchées et mobiliser des fonds pour la recherche sur les cancers de l'enfant. En France, chaque année, plus de 2 500 enfants et adolescents sont touchés par un cancer, soit 7 par jour. Pourtant, la recherche reste encore trop peu financée, essentiellement axée sur les cancers des adultes. Seulement 3 % des fonds publics de la recherche y sont dédiés en France !* »

Ce sont les associations qui prennent le relais et qui financent la recherche.

Captain Noah a été créée pour cette raison, à la suite du décès de notre fils, Noah, qui aura 5 ans et demi pour toujours et qui s'est battu pendant 9 mois

contre un cancer incurable. Notre association a pour but d'être présente pour les enfants en leur envoyant des colis et finançant leurs rêves mais aussi en finançant la recherche et surtout en sensibilisant. »

f Captain-Noah

@ captainnoah_asso



Adhérer
ou faire un don





La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...

**MIROITERIE / VITRERIE / FENÊTRE ALUMINIUM ET PVC
VOLETS ROULANTS / PORTAIL**

**45 RUE PAUL DOUMER 91330 YERRES
01 69 83 87 70**



AIDE À DOMICILE 01 69 42 87 88
SOINS À DOMICILE 01 69 42 95 79
AIDE AUX AIDANTS 01 69 42 94 24

Email : contact@amadpa.org

AMADPA
AIDE ET SOINS INFIRMIERS À DOMICILE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE

9, avenue de la République - 91230 Montgeron
www.amadpa.org
Association à but non lucratif créée en 1981



Optic 2000
L'OFFRE
SUMMER PARTY

-30%
SUR UNE SÉLECTION
DE MONTURES SOLAIRES (MONTES YERRES)
AVEC DU GRAND CONFECTION

**+
CONTRÔLE
DE LA VUE*
OFFERT**

*Voir conditions en magasin

Optic 2000
65 rue Charles de Gaulle - 91330 Yerres
01 69 49 33 13



Audio 2000 L'EXPERTISE AUDITIVE



Stéphane THARAUD
Audioprothésiste D.E.

**Appareil auditif
pris en charge
dans le cadre
du 100% Santé !**

→ **Face au CEC**
15 rue Marc Sangnier
91330 Yerres
01 69 21 77 94

Audio 2000
L'EXPERTISE AUDITIVE



ROYER JARDIN
VOTRE **PAYSAGISTE**
À YERRES

**CRÉATION & ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE - TONTE - TAILLE
ÉLAGAGE
CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL**

services à la personne **-50% CREDIT D'IMPÔT** (particuliers)

CRÉATION - ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
DÉBROUSSAILLAGE - TONTE - TAILLE
ÉLAGAGE - ARBUSTES
CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL
07 82 20 60 36
www.royerjardin.fr
contact@royerjardin.fr

AMnett
— CHEZ LE PARTICULIER —

**UN SERVICE PROFESSIONNEL
POUR UN RÉSULTAT IMPECCABLE**

- ✓ Intervention chez les particuliers
- ✓ Matériel professionnel
- ✓ Produits efficaces et respectueux
- ✓ Travail soigné et minutieux

Val d'Yerres et les alentours
am.nett91@gmail.com
06 08 35 49 16

30 ans d'expérience

VITRES - VÉRANDAS
REMISE EN ÉTAT
HAUTE PRESSION
MOQUETTE - TAPIS
PANNÉAUX SOLAIRES



COMME CHAQUE MOIS, NOUS VOUS PROPOSONS UNE SÉLECTION D'OUVRAGES CONSEILLÉS PAR LES LIBRAIRES DU PAIN DE 4 LIVRES ET L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE DANIELLE-BIANU, AINSI QUE LE COUP DE CŒUR DU CINÉMA PARADISO.

LE PAIN DE 4 LIVRES



FACILE : LE GUIDE PRATIQUE DE LA VIE D'ADULTE

Margaux Motin
Éditions CASTERMAN
320 pages

Vous ne savez pas quelle mutuelle choisir ? Pourquoi faire ? Les impôts comment ça marche ?! France connect à quoi ça sert ? Est-ce que j'ai le droit à des aides ?

Toutes ces questions on les entend tous les jours, et parfois on se les pose aussi.

Facile : le guide pratique de la vie d'adulte reprend pas à pas tout ce qu'il faut savoir et comment faire !

Pour tous les âges, pour éviter les appels (ou les messages) à toutes les heures du matin (ou du soir), ce guide de survie l'est tout autant pour les parents que les enfants.

Devenir adulte peut être effrayant, ce guide informatif et humoristique est là pour vous accompagner sur cette route tout en dédramatisant

> lepainde4livres.fr

01 69 48 55 33



Au Pain de 4 Livres :
57 rue Charles de Gaulle
01 69 48 55 33
Du mardi au vendredi :
10h - 12h30 et 14h30 à 19h
Samedi : 10h-19h

MÉDIATHÈQUE DANIELLE-BIANU



LA SAISON DES MÛRES (Les filles de la forêt - tome 1)

Ulrika Lagerlöf
Éditions Buchet-Chastel
480 pages

1938, dans le Nord de la Suède. Siv, 17 ans, est cuisinière dans une cabane de bûcherons isolée. Elle découvre la vie rude dans la forêt, mais aussi la liberté et l'amour auprès de Nila, un jeune homme sami. En 2022, Eva revient dans son village natal et découvre le passé de sa famille, l'héritage que Siv a laissé.

Un premier tome d'une saga suédoise captivante. Une lecture en totale immersion en Suède. Les personnages sont profondément attachants et l'intrigue est riche. Tout est plaisant dans ce livre : la nature, l'atmosphère et la splendeur hivernale. Avec le froid, l'omniprésence de la forêt et de la faune, c'est un véritable hymne à la nature sauvage. Le roman raconte avec justesse les secrets de famille. Il aborde également la fracture entre les descendants des colons suédois et le peuple Samis, ce qui est intéressant. Hâte de découvrir la suite de la saga !

> bibliotheques.vyvs.fr

01 69 48 82 00



Samedi 12/09 de 10h à 18h.
La biblio braderie de rentrée : mise en vente des livres retirés des collections pendant l'été (1 livre = 1 euro). Entrée libre.

CINÉMA PARADISO



BILLIE MELODY

De Christine Paillard
(France - 1h40)
Avec Roschdy Zem, Julia Faure,
Bonnie Bouriche Troutaud

Suite à la perte de son père dans un accident aux circonstances troubles, Billie, 14 ans, déménage dans une nouvelle ville avec sa mère et son frère. Alors que ces bouleversements accentuent les tensions familiales, elle fait de nouvelles rencontres et se raccroche à la musique qui la relie encore à son père. Billie se lance alors dans une quête qui pourrait aussi bien la sauver que faire voler sa famille en éclats.

Un film touchant qui aborde avec sensibilité les thèmes de l'acceptation, de la culpabilité et des relations familiales. Son histoire met en lumière l'importance de nos choix et leurs répercussions sur ceux qui nous entourent. Une œuvre sincère qui parvient à émouvoir et à faire réfléchir.

> cinema-paradiso.fr

09 79 34 96 62



Film diffusé du 16 au 21 septembre au Paradiso.



LA NATURE N'EST PAS UN DÉCOR : de Monet aux artistes contemporains

À L'OCCASION DU CENTENAIRE DE LA MORT DE CLAUDE MONET, LA MAISON CAILLEBOTTE PRÉSENTE HUIT ARTISTES CONTEMPORAINS FACE À CET ARTISTE MAJEUR.

Ce mois-ci, nous nous attarderons plus particulièrement sur le travail d'Evi Keller et de Charlotte de Maupeou. Quel « effet » Monet a-t-il pu produire sur ces artistes qui ont connu son travail et ses œuvres tardives, ouvrant la voie à l'art moderne ?

EVI KELLER

Comme Monet en son temps, Evi Keller s'est intéressée au traitement de la lumière par William Turner. Ses œuvres portent toutes le même titre : « Matière-Lumière ». Dans l'exposition, elle présente notamment une « vaste fresque de feu » (œuvre monumentale de plus de 6 m) qui brûle en silence. Tout se passe comme si elle reprenait le cycle des Nymphéas là où Monet l'avait interrompu, pour le mener ailleurs.

Sa fabuleuse muraille de feu – environnement immersif, écho au dernier Monet – est aussi l'immense parchemin d'un « Livre-Monde ». Sur cette muraille brûlante s'écrivent et s'inscrivent de très vieilles légendes, des épopées... L'on songe aussi aux grottes pariétales...

Toute la peinture-sculpture d'Evi Keller tient, pour ainsi dire, dans une graine de lumière, mais une graine qui se brise et éclôt à chaque instant ; c'est pourquoi il y a tant d'ivresse à s'approcher chez elle des détails qui sont des mondes miniatures, infimes et délicats éclats d'étoiles lointaines*.



Charlotte de Maupeou (née en 1973) - *La Moisson* - Juillet 2023
Tempéra sur bois - Diptyque, deux fois 130 x 97 cm - Collection particulière - © Agathe Occhipinti

CHARLOTTE DE MAUPEOU

Monet est aussi une ressource pour Charlotte de Maupeou, qui en reprend l'attitude, le travail en série, l'appropriation intense du paysage et la restitution de la sensation.

Ses œuvres explorent ici les cycles de la nature, le temps long. Le paysage y apparaît comme un milieu vivant, fait de transformations lentes et de variations de lumière. Il n'est plus extérieur, il devient intérieur : elle suggère le sentiment du paysage, le rêve du paysage.

Chez elle, les formes sont simplifiées, les repères brouillés.



L'espace devient instable, la surface joue un rôle central. De loin, la matière semble fluide et lumineuse ; de près, elle révèle une densité presque minérale.

Pour chacune de ces artistes, la relation à Monet est celle de l'allusion.

📍 Ferme Ornée de la Maison Caillebotte

🕒 Jusqu'au 18 octobre.

Ouvert tous les jours (sauf lundi)
et jours fériés : 14h-18h30

- ① Billet couplé Maison Caillebotte et exposition (Yerrois) : 5 €
Plein tarif (non Yerrois) : 12 €
Tarif réduit : 10 €
Abonnement annuel (Yerrois) : 15 €
> accès illimité maison
et expositions



Evi Keller (née en 1968) - *MATIÈRE-LUMIÈRE ML-V-25-1003* - 2025 - Technique mixte, 190 x 613 cm
Courtesy Galerie Jeanne Bucher Jaeger, Paris - © Evi Keller

*Olivier Schefer, « Livres d'étoiles. Evi Keller, écrire la lumière », extrait



JOURNÉES DU PATRIMOINE : DÉCOUVREZ LES TRÉSORS DE YERRES

LE WEEK-END DU 19 ET 20 SEPTEMBRE, LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE VOUS INVITENT À REDÉCOUVRIR LES RICHESSES DE LA VILLE.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville vous propose un programme riche en découvertes. Cet événement national est l'occasion de franchir les portes de lieux emblématiques, de mieux connaître notre patrimoine et de profiter d'animations spécialement conçues pour tous les publics.

La Maison Caillebotte ouvrira exceptionnellement ses portes de 10h à 18h30, avec une offre spéciale un billet acheté = un billet offert pour découvrir la demeure et les expositions en cours.

PEINTURE ET HISTOIRE

Un programme varié vous attend tout au long du week-end :

Samedi :

- > Visites guidées du parc Caillebotte : à 15h et 16h.
- > Rencontre avec l'artiste Charlotte de Maupeou, qui réalisera des dessins en direct dans le parc : de 14h à 18h30.
- > Animation costumée avec l'association Passion d'Histoire qui fera revivre l'ambiance du XIX^e siècle : de 12h à 18h dans la prairie.
- > Déambulation théâtrale avec la Compagnie des Saïs : de 15h à 17h30, au cœur du parc.

Dimanche :

- > Atelier consacré à la flore et à la faune du parc pour permettre de porter un autre regard sur ce site exceptionnel : à 14h30 (durée 1h).

Samedi et dimanche :

- > Promenades en barque sur l'Yerres : de 15h à 18h.
- > Découverte libre du potager cultivé par l'association Potager Caillebotte : de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.
- > Atelier peinture consacré aux paysages des bords de l'Yerres : de 10h à 12h (sur réservation, 35 € / personne).

CONCERT EXCEPTIONNEL

Le **dimanche 20 septembre à 16h**, un concert exceptionnel sera donné au foyer du CEC, dans le cadre de l'exposition « La nature n'est pas un décor : de Monet aux artistes contemporains ». Le pianiste Kiryl Keduk y interprétera notamment une création originale de la compositrice Françoise Choveaux, inspirée des œuvres présentées à la Maison Caillebotte, avant de poursuivre avec des pièces de Chopin, Rachmaninoff et Gershwin.

VISITEZ AUSSI LE PARC BUDÉ

Le parc Budé sera également ouvert à la visite librement tout au long des deux journées, de 10h à 12h puis de 13h à 18h, et une visite guidée sera proposée chaque jour à 15h.

Un week-end idéal pour redécouvrir le patrimoine yerrois, entre histoire, art, nature et musique.

Informations et réservations :

☎ 01 80 37 20 61

✉ culture@yerres.fr | 🌐 maisoncaillebotte.fr



DRISS MARQUES, LE PHÉNOMÈNE DU BREAK DANCE

À SEULEMENT 14 ANS, CE JEUNE YERROIS VIENT D'ÊTRE SACRÉ CHAMPION DE FRANCE DE CETTE DISCIPLINE ENCORE MAL CONNUE, ENTRÉE AUX JEUX OLYMPIQUES EN 2024.

Dix années de passion et un titre de champion de France. Le 20 juin dernier, c'est bien plus qu'une médaille que Driss a décroché à Caen : une consécration, pour ce jeune prodige du break dance, surnommé « El Phénomène » (le phénomène) par son entraîneur. Driss démarre le break dance à seulement 4 ans, après s'être essayé au karaté, sans conviction : « *j'avais surtout envie de m'exprimer, pas d'un sport de contact* ».

UN TALENT HORS NORMES

Le break dance s'est développé à New York dans les années 70, caractérisé par des mouvements saccadés et des figures acrobatiques, parfois impressionnantes, réalisées au sol, en équilibre ou même sur la tête. Sa pratique requiert souplesse, force, endurance mais aussi rapidité et coordination. Ce sport apparaît comme une évidence, Driss arrive très vite à enchaîner les figures avec une étonnante facilité. Pour lui, tout le monde peut pratiquer le break dance : « *Chacun peut trouver son point fort. Le reste, c'est du travail et de l'entraînement. Il faut garder la même énergie à chaque séance, comme en compétition et savoir lutter contre la fatigue.* »

« *Le but n'est pas seulement de gagner, c'est de progresser* »

Repéré très jeune par ses entraîneurs, dont Paolo Pambou, son coach actuel à l'association Danse de Vivre, Driss accumule rapidement les victoires. Il n'a que 5 ou 6 ans lorsqu'il remporte ses premières compétitions. Une précocité qui ne semble pourtant pas l'impressionner. « *Je faisais ce que j'avais à faire, c'est tout* », résume-t-il avec une modestie désarmante. Sa figure favorite, la « couronne », illustre parfaitement son style explosif. Mais dans le break, la technique ne fait pas tout. Originalité, musicalité, occupation de l'espace, précision des mouvements : chaque passage est minutieusement observé par les juges. Les compétitions se déroulent par éliminations successives, en solo, en duo ou en groupe, jusqu'à désigner le meilleur danseur.

L'ÉCOLE DE L'ENDURANCE

Chaque « battle » (compétition entre plusieurs danseurs) est surtout une occasion d'apprendre : « *Le but n'est pas seulement de gagner, c'est de progresser* ».

Avant chaque compétition, rien n'est laissé au hasard. Les enchaînements sont peaufinés, les stratégies préparées, les moindres finitions travaillées. « *J'ai souvent le trac avant de monter sur scène, confie notre danseur. Puis le stress se transforme et me booste. Danser est un plaisir. Ça me change de l'école. J'aime l'école, mais le break m'apporte un monde totalement différent. Je m'y sens plus libre.* »

Son entraîneur insiste sur une qualité essentielle : l'endurance. « *Pas seulement physique. Il faut savoir continuer malgré les doutes, les blessures ou les échecs* », explique-t-il. Une valeur cultivée au sein de l'association, où l'esprit de famille occupe une place centrale. Les danseurs parlent de la « FK Life », pour Flow Killers, le nom de leur collectif. Discipline, respect et solidarité y sont autant appris que les figures techniques.

Lorsqu'il quitte la piste, le champion redevient un adolescent comme les autres. Le plus jeune d'une fratrie de trois enfants, aimant passer du temps dans son jardin, sortir avec ses proches ou jouer aux jeux vidéo. Quant à son avenir, il reste ouvert : « *je ne sais pas encore ce que je ferai plus tard. Une chose est sûre, je veux continuer le break... et peut-être devenir coach.* »





**UN CONCEPT TRI-AXE POUR ELLE ET LUI :
MINCEUR / SOIN ANTI-ÂGE / DÉPILATION**

Technologies ultra-modernes et produits fabriqués en France
Personnel diplômé et qualifié
Plus de 25 ans d'expertise
Coaching et accompagnement personnalisé

89 Rue de Concy
91330 YERRES

Lundi au Vendredi 9H-19H
Le Samedi 9H-18H

01 69 00 12 72
07 88 49 28 16

JFG CLINIC
LA CLINIC DE LA BEAUTÉ
www.jfg-clinic.com



Intermarché

À YERRES
52 Rue de Concy
DRIVE

À CROSNE
Rue Alexandre Foudrier
(Face à la Mairie)
DRIVE

LIVRAISON À DOMICILE
www.intermarche.com

«Fiers de fabriquer la majorité des produits de nos marques»

En France :
60 usines
10 000 emplois

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

DAMASO
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

46, rue René Coty
91330 Yerres

06 85 67 32 16
01 69 21 77 43

sstt_damaso@yahoo.fr



4.4 ★★★★★

À Yerres depuis plus de 35 ans

LA CHAMPENOISE

Chauffage / Entretien chaudières
Plomberie / Salle de bain / Pompe à chaleur

01 69 48 22 69 | lachampenoise.contact@gmail.com | www.lachampenoise.fr



GIRARD & VERTALDI

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE
POSE ET ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE
CARRELAGE - PEINTURE
CONCEPTION SALLE DE BAIN ET CUISINE

76 Rue Pierre Brossolette
91330 YERRES

☎ : 01.69.49.17.89
@ : girardetvertaldi@gmail.com
🌐 : girardandvertaldi.fr

RGE QualiPac
RGE Chauffage+
RGE Ventilation+

HANDIBAT
QUALIBAT
PROFESSEUR DU GAZ

ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT

LES DÉPLACEMENTS ET DEVIS SONT GRATUITS

Couverture • Tuiles / Ardoises / Zinc • Traitement de charpente
• Démoussage de toiture • Pose de gouttières • Pose de Vélux
• Isolation • Ravalement de façade • Peinture intérieure

32 rue des Faisans - 91330 Yerres
09 50 00 54 20 - 06 15 06 81 79 / artisan.callewaert@hotmail.fr

Garantie 10 ANS Decennale

LA BARDEZ
ASSAINISSEMENT

SOLUTION, ENTRETIEN & RÉPARATION
DE VOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

DEVIS GRATUIT

24/24 DÉBOUCHAGE 7/7

➤ Remise conformité
➤ Débouchage d'urgence
➤ Curage toutes canalisations
➤ Inspection télévisée toutes canalisations

01 69 54 16 93 • 06 26 30 01 19 • WWW.LABARDEZ.FR

"Mes lunettes, une affaire de spécialiste!"

OptiKid®
LE SPÉCIALISTE DE LA VUE DES ENFANTS

L'OPTIQUE DES LIONS

sur RDV au 01 69 49 23 81
19, RUE DE LA GARE À YERRES

La petite page des enfants

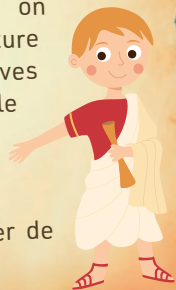
Qui a inventé l'école ?

À la rentrée, les élèves retrouvent les bancs de l'école pour reprendre un rythme plus soutenu. Mais à qui doivent-ils en vouloir de devoir quitter les vacances pour retourner travailler ?

Les privilèges de l'Antiquité



Contrairement à la croyance populaire, **Charlemagne n'a pas inventé l'école**, qui trouve son origine plusieurs siècles auparavant. En effet, **dès l'Antiquité, plusieurs matières étaient enseignées aux élèves**. En Égypte, on apprenait seulement l'écriture commune. En Grèce et à Rome, les élèves découvraient aussi la littérature, le sport et l'art de la guerre. Mais seuls les enfants des familles riches ou ceux qui se destinaient à la vie religieuse pouvaient bénéficier de cette instruction.



Sacré Charlemagne

À la chute de l'Empire romain, le système éducatif se perd peu à peu, si bien que même **certains dirigeants ne savent plus lire ou compter**.

Cette situation préoccupe Charlemagne (roi des Francs et empereur de 768 à 814), qui avait lui-même beaucoup de difficultés pour lire et surtout pour écrire.

Il demande alors à l'un de ses conseillers, le moine anglais Alcuin, d'y remédier. **Celui-ci organise l'enseignement et crée un programme** comprenant entre autres, grammaire, calcul ou encore astronomie.

Au XII^e siècle, les premières universités sont créées et, à la Renaissance, les collèges et les lycées voient le jour. Jusque-là reliée à l'Église, l'école devient laïque à la Révolution.

Jules Ferry fait la loi

C'est au XIX^e siècle que l'école française se transforme. Jules Ferry (ministre de l'Instruction publique) **fait voter des lois qui rendent l'école publique gratuite, laïque et obligatoire** de 6 à 13 ans (16 ans après la Seconde Guerre Mondiale). Tous les enfants, quelles que soient leurs origines sociales, peuvent alors aller à l'école.



Le Vieux Paris.



Le Collège de Sorbonne en 1880

Le collège de Sorbonne, ou maison de Sorbonne, fondé en 1257 à Paris.



L'AUTO-ÉCOLE ECF YERRES RÉCOMPENSÉE

L'auto-école ECF Yerres figure parmi les 890 meilleures auto-écoles de France en 2026, selon le classement publié par le magazine *Auto Plus* et l'institut d'études Le Terrain du 5 juin dernier. Cette distinction récompense, dans chaque département, les établissements ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15/20.

Les critères d'évaluation prennent notamment en compte le taux de réussite à l'examen du permis B dès la première présentation ainsi que le nombre moyen de passages nécessaires à son obtention. Félicitations à elle !

Installée au sein du quartier des Rives de l'Yerres, l'agence s'inscrit dans une dynamique de proximité et de qualité de

service. Elle rejoint ainsi d'autres auto-écoles yerroises reconnues pour leur engagement : **CityZen Conduite** (8, rue Gustave Caillebotte) et **Permis Swift** (81 rue Gabriel Péri), toutes deux labellisées "école de conduite de qualité" par la Sécurité routière.

La Municipalité remercie par ailleurs l'ECF Yerres qui s'engage en faveur d'Octobre rose en offrant un permis de conduire à gagner lors du loto clôturant le mois de sensibilisation au cancer du sein, le dimanche 25 octobre prochain.

ECF Yerres

📍 2, rue Pierre de Coubertin | ☎ 01 69 48 00 80

DEUX NOUVEAUX COMMERÇANTS RUE DE CONCY

LE RESTAURANT « APZ » (UNE AUTRE PIZZA) A OUVERT CET ÉTÉ

Passionné de pizzas et après avoir intégré l'École Française de Pizzaiolo, Christopher a souhaité ouvrir son premier restaurant pour proposer un autre style de pizzas. Une reconversion réussie pour cet ingénieur qui avait à cœur de créer une pâte goûteuse et digeste à la fois, tout en étant facile à manger pour tous ! Il a ainsi perfectionné sa pâte en y alliant un mélange de farines asiatiques et de levain. Pari réussi avec saveurs et légèreté au rendez-vous ! À découvrir absolument, du mardi au samedi de 12h à 13h30 et de 19h à 21h30.

📍 72 rue de Concy | ☎ 01 69 05 06 44

🌐 uneautrepizza.fr



UNE NOUVELLE BOULANGERIE VOUS ACCUEILLE DEPUIS DÉBUT JUILLET

Ouverte 7 jours/7, de 7h à 20h, elle propose pains, viennoiseries, formules midis et même petits déjeuners. À déguster, à emporter ou même sur place.

📍 57 rue de Concy



Clocréations France, des accessoires made in Yerres

Claudine Gaspard est passionnée de sacs. C'est cette passion qui l'a poussée à se reconverter depuis déjà 14 ans ! Dans son atelier yerrois, elle crée à partir de tissus de toutes sortes, du coton au soft schell en passant par la toile de jute. Sacs, trousse, accessoires pour hommes, femmes ou pour la maison, sans oublier son produit phare le sac dos / épaule 2 en 1... Elle propose également des confections personnalisées pour des cadeaux d'entreprise, des mariages ou autres événements. Vous pouvez retrouver toutes ses créations dans son catalogue en ligne :

🌐 www.cloc creationsfrance.com

✉ cloc creations@free.fr

☎ 06 12 37 35 81



FOCUS SUR LES COMMERÇANTS DE L'AVENUE PASTEUR

LA LONGUE AVENUE PASTEUR ET SON ROND-POINT REPRÉSENTENT L'UN DES PÔLES COMMERCIAUX DE LA VILLE. DÉCOUVREZ LES COMMERÇANTS QUI RYTHMENT LA VIE DU QUARTIER.

RESTAURATION

PIZZERIA - UN ROND DANS UN CARRÉ



Ouverte il y a moins d'un an, cette pizzeria vous propose des saveurs originales, à déguster sur place ou à emporter. Une nouvelle carte est à découvrir ce mois-ci.

🌐 Horaires sur unronddansuncarre.fr
📍 6 rond-point Pasteur
☎ 01 89 62 12 60

LE RELAIS FORESTIER

Venez déguster des spécialités franco-portugaises et brésiliennes dans l'établissement d'Olivier Fallou. La morue et les viandes sont bien évidemment à l'honneur dans cette cuisine généreuse et exotique !

📍 1 avenue Pasteur
☎ 01 69 49 34 87

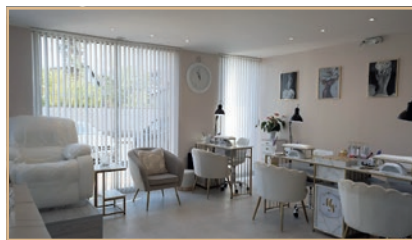
LE ROYAL

Besoin d'un rafraîchissement ? Victor Jia vous propose de quoi vous désaltérer dans son café-bar-tabac, ainsi que des sandwiches le midi. Ouvert tous les jours jusqu'à 20h30.

📍 10 rond-point Pasteur
☎ 01 69 48 45 18

BEAUTÉ

MILA NAILS



Succombez à une jolie manucure grâce au talent de Ludmila Melnic, qui saura sublimer vos mains.

📍 3 rond-point Pasteur
☎ 07 46 40 82 49

FIGURINE

Envie de changer de tête ? Diana Martins-Vasconcelos saura vous conseiller la coupe qui vous ira parfaitement ! Le salon mixte vous accueille du mardi au samedi.

📍 2 rond-point Pasteur
☎ 01 69 49 39 39

SANTÉ

PHARMACIE DU TAILLIS

L'équipe de M. Pran-Manh vous accueille du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h30-20h.

📍 59 avenue Pasteur
☎ 01 69 48 92 32

ALIMENTATION

BOULANGERIE AUX PLAISIRS D'YERRES



M. et Mme Carême vous accueillent du mardi au dimanche pour vous proposer du pain, des pâtisseries et viennoiseries bien entendu mais aussi leurs spécialités qui ont fait leur réputation, le croissant aux framboises et le flan traditionnel fait maison !

📍 51 avenue Pasteur
☎ 01 60 47 23 24

LES HALLES D'YERRES



M. Ferreira vous accueille 7j/7j de 10h à 21h dans sa supérette qui propose de nombreux produits d'alimentation générale ainsi qu'un rayon snacking.

📍 86 avenue Pasteur
☎ 01 72 48 98 46



VÉTÉRINAIRES POUR TOUS

En partenariat avec l'association Vétérinaires pour tous, la Ville organise deux nouvelles sessions de consultations gratuites, pour les animaux des personnes aux faibles revenus (justificatifs demandés) : **les jeudis 24 septembre et 29 octobre**. Une opération mise en place depuis 2023, qui



vise à contribuer au bien-être animal, en aidant les propriétaires d'animaux qui en ont besoin, à prendre soin de leur animal. Vaccinations, identifications, mais aussi check up global sont les principaux motifs de consultation.

Renseignements et inscriptions : 01 69 49 76 12

LA CONVIVIALITÉ POUR OKTOBERFEST

Le Comité de Jumelage organise la Fête de la Bière "Oktoberfest" le samedi 26 septembre, à 19h, à l'Orangerie de la Grange au Bois. Un repas traditionnel et festif sera suivi d'une soirée chantante et dansante grâce à une animation musicale. Réservation obligatoire avant le 16 septembre (places limitées) par mail à jumelage.yerres@gmail.com ou par courrier au 10 rue de Concy - 91330 Yerres (accompagné d'un chèque à l'ordre du Comité de Jumelage de la ville de Yerres). Tarifs : 39 € pour les adhérents, 49 € pour les non-adhérents au Comité de Jumelage.

Oktoberfest

- 🕒 Samedi 26 septembre, à 19h
- 📍 Orangerie de la Grange au Bois (Salle Bernard Nusbaum)



CONFÉRENCE/DÉBAT SUR LES JAMBES SANS REPOS

Le mercredi 23 septembre, à l'occasion de la journée mondiale des jambes sans repos, une conférence/débat sur cette maladie génétique encore trop méconnue, est organisée à 19h30 à la Grange au Bois. L'association France Ekbohm sera présente ainsi que deux spécialistes de l'hôpital du Val d'Yerres, pour parler de cette maladie dont 8,5 % de Français auraient déjà ressentis les symptômes.



- 🕒 Mercredi 23 septembre, à 19h30
- 📍 Orangerie de la Grange au Bois (Salle Bernard Nusbaum)

PASS'LOCAL : DES TRANSPORTS GRATUITS POUR LES YERROIS

Le **Pass'Local** est un dispositif qui permet aux habitants de bénéficier de transports gratuits sur les lignes de bus **4110** et **4131**, du lundi au samedi, entre 9h et 16h. Ce service est accessible toute l'année, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

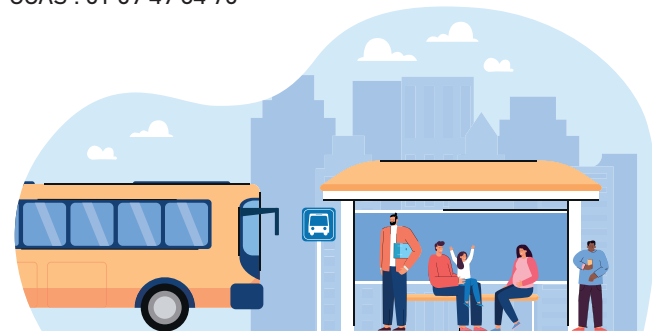
Pour obtenir votre **Pass'Local**, rendez-vous à l'accueil de la mairie muni des documents suivants : une pièce d'identité pour le titulaire du Pass (celle des parents pour les mineurs), un justificatif de domicile de moins de trois mois et une photo d'identité récente (petit format).

Les personnes de plus de 65 ans sont invitées à effectuer leur demande auprès du CCAS.

Plus d'informations :

Hôtel de Ville : 01 69 49 76 00

CCAS : 01 69 49 84 70



NOUVEAUX YERROIS

Vous avez récemment emménagé à Yerres et ne connaissez pas encore tous les secrets de la ville ? Inscrivez-vous à la visite des nouveaux Yerrois le 10 octobre prochain, à 16h. Le tour de la ville en bus sera suivi d'une visite de la Maison Caillebotte ainsi que d'un cocktail de bienvenue, en présence des élus.

Pour vous inscrire : www.yerres.fr/ma-ville/nouveau-yerrois

Informations : 01 69 49 76 16



DÉCÈS, JUIN 2026

Dibasana MAKEDIKA 74 ans
 Mathilde VINOUEZ née GUILLERME 90 ans
 Marie BALLET née SIGNOR 41 ans
 François RAULIN 81 ans
 Christian RIMBERT 89 ans
 Jeannine PILLARD née SERAFIN 86 ans
 Franck SAMBA-FOUANI 56 ans
 André GOURY 86 ans
 Daniel LEYDIER 82 ans
 André DHÉNAUX 94 ans
 Florence MIKAELIAN 61 ans
 Pâquerette ORLOFF née DUCHENNE 101 ans
 Alain BOURNATOT 78 ans
 Raymond HÉQUET 76 ans
 Jean-Paul DAMIN 78 ans
 Jean LEBRUN 88 ans
 Raymonde LARUE née HANCE 82 ans

DÉCÈS, JUILLET 2026

Jean-Marc WITZ 69 ans
 Pierre JURET 88 ans
 Josette MILEVOJ née ACHARD 90 ans
 Elisabeth DAHMANN née CUSSY 71 ans
 Chantale MORIN 67 ans
 Nadine FOURNET née SOISSERIE 74 ans
 Philippe LACOSTE 71 ans
 Anne-Marie CORDENOD née XEMAIRE 80 ans
 Bernard LE JELOUX 75 ans
 Anny ALLOUCHE née BÉNASSE 81 ans
 Simone BOURGIN Née CABOTTE 99 ans

MARIAGES, JUIN 2026

Mathias MANGATAL & Julie MOUSTARD
 Axel CHANG & Camille BENOIT
 Benoît PLE & Camille ZOPPI
 Sylvain BARTHES & Céline LAUNAY
 Doriane DENIS & Robin MATHEVET
 Steeve DIOT & Audrey WALLERAND
 Anthony HÉNIQUE & Alejandra REYES CORRO
 Robin GAZEUX & Jessica MAERTEN
 Flavie BOUFFARÉ & Tanguy SERVIRANCKX
 Antoine RONCIN & Daria KHADZHINOVA
 Clément DESLOIRE & Ysola EKONGA-GOBERLINE

MARIAGES, JUILLET 2026

Alexandre MIRANDA & Samara CHAVES ALMEIDA
 Yohan DAVORY & Caroline LEPILLER
 Ousseynou SAKHO & Aïda SOW
 George-Marian BRATU & Cristina PROTOPOPESCU
 Caroline JOUBLE & Vincent GONTIER

NAISSANCES, MAI 2026

Maëlle BENTRIOUA
 Naya POTHEEGADOO
 Néva VIGNE
 Julian AYMES
 Elio CARBAJAL CHARTIER

NAISSANCES, JUIN 2026

Seydina SOKHNA
 Thëa NG LHOIRY
 Lena ÇAM
 Cheick-Mahamadou DEMBELE
 Malo BENOIT
 Evan MECHETENICI HODOVICI
 Loïs GUILLEMIN
 Enea MONOD
 Gabriel DUJARDIN
 Edouard MEREUTA

NAISSANCES, JUILLET 2026

Nolwenn ANDRÉ ANTONY
 Lina DIARD
 Nolan BACHELIER DURAO
 Iris BELLOC
 Jorgio VITA MAKELA
 Iris JUGE ROUGE
 Ulysse FABRE
 Agathe BERGAMASCHI CADRA

Jeunes parents, vous souhaitez publier une photo de votre enfant dans le journal à l'occasion de sa naissance ? Envoyez-nous une photo par mail à servicecommunication@yerres.fr

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 6 septembre

PHARMACIE MAGNIN
 10 rue du Plateau - 91800 Brunoy
 01 60 46 06 72

Dimanches 13 et 27 septembre

PHARMACIE TOUBOUL
 3 rue des Grès - 91800 Brunoy
 01 60 46 02 77

Dimanche 20 septembre

PHARMACIE DES HAUTES MARDELLES
 101 rue de Cerçay - 91800 Brunoy
 01 60 46 96 76

ABP
SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE
TRANSACTION

YERRES
01.69.48.36.82

SERRIS
01.61.10.76.03

EVRY
01.69.48.36.82

BRUNOY
01.69.43.84.00

MONTGERON
01.69.48.33.26

POUR TOUT PROJET D'ESTIMATION,
NOTRE EXPERTISE VOUS EST OFFERTE.



Crédit Mutuel

Yerres-Crosne

10 rue Marc Sangnier – 91330 Yerres
Tél : 01 69 12 19 83 – Courriel : 06105@creditmutuel.fr

D.E.S
DOMO ELEC SERVICES

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DOMOTIQUE
ALARME
VIDÉOSURVEILLANCE
DÉPANNAGE

www.domoelecservices.fr
contact@domoelecservices.fr
06 47 69 51 50 / 07 85 69 62 23
21 rue Charles De Gaulle
91330 Yerres



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

mod.elec

DÉPANNAGE - MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE

47 rue royale - 91330 yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

5asec
TEXTILE EXPERT

Pressing 5asec
5.0 ★★★★★ (72) - Pressing
107 Rue de Concy

5asec
TEXTILE EXPERT

PRESSING - RETOUCHERIE - BLANCHISSERIE - NETTOYAGE TAPIS ET CUIR

107, rue de Concy - 91330 YERRES
Centre commercial Leclerc

Du lundi au samedi : 9h-20h

01 69 38 54 62
reda2000pressing@gmail.com



ROC • ECLERC
LÀ, POUR VOUS

permanence téléphonique
7j/7

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931

QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126

YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008

BRUNOY
13 rue Philisbourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 175

BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005

LIMEIL-BRÉVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 159

DÉLÉGUER LE MÉNAGE
N'EST PAS UN
LUXE.

✓ C'EST UN CHOIX INTELLIGENT.
✓ ET, À MOITIÉ PRIX, C'EST UN CHOIX ÉVIDENT. ♥

millepatte

Millepatte, mille solutions
pour vous faciliter la vie ! ♥

30 rue du Mont Griffon 91330 Yerres
06 99 04 56 96 - yerres@millepatte.com

BÉNÉFICIEZ DE
50%
DE CRÉDIT
D'IMPÔT*

*Selon la législation en vigueur.

COUVERTURE - CHARPENTE ZINGUERIE - RAVALEMENT

Entretien - Rénovation - Recherche de fuite

M. POREAU

www.couvreur-poreau.com - contact@couvreur-poreau.com

25, rue des Faisans - 91330 YERRES

01 69 49 18 07 - 06 73 03 50 05



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
du 31 août au 4 septembre				
Nuggets de poulet [Bouchées de blé] Bâtonnière aux carottes jaunes Yaourt sucré Pastèque	Rentrée scolaire Émincés de poulet LR sauce façon béarnaise [Quenelles nature sauce façon béarnaise] Frites Camembert Purée de pommes BIO	Salade mezze penne au curry Rôti de bœuf VBF et ketchup [Tarte aux 3 fromages] Haricots verts (ail et persil) Fromage frais arôme	Galette de légumes façon ratatouille Purée de potiron et de pommes de terre Gouda BIO Fruit frais au choix	Laitue iceberg Haché au cabillaud [Garniture chili sin carne] Riz BIO à la tomate Mousse chocolat au lait
du 7 au 11 septembre				
Lasagnes au bœuf VBF [Lasagnes ricotta épinards] Yaourt sucré ou aromatisé Fruit frais au choix	Tomates vinaigrette au persil Pilon de poulet rôti jus aux herbes [Boulettes végétales bbc] Poêlée de légumes et pommes de terre Crème dessert BIO parfum vanille local circuit court	Rillettes au thon [Tartinable tomates et basilic] Saucisses à la volaille [Saucisses végétales] Petits pois et carottes Fruit frais	Tortilla (1/2 par enfant) Épinards sauce blanche et coquillettes Yaourt BIO sucré local circuit court Madeleine aux pépites de chocolat local circuit court	Couscous de la mer [Garniture couscous végété] Semoule Coulommiers Emmental Banane
du 14 au 18 septembre				
Salade de pommes de terre moutarde à l'ancienne Pané croustillant au cantal AOP Duo haricots verts et beurre (ail et persil) Fruit frais au choix	Sauté bœuf VBF BIO sauce au thym [Galette de légumes façon ratatouille] Purée de pommes de terre Bûche au lait de mélange et Carré de l'est Purée de pommes BIO	Concombres et feta vinaigrette Émincés de poulet au jus [Falafels] Lentilles et carottes Gâteau basque	Hoki pané et citron [Crousti blé] Chou-fleur au gratin et pommes de terre Yaourt sucré local circuit court (Pur Perche) Fruit frais au choix	Carottes râpées BIO Bolognaise au thon [Garniture de lentilles à la tomate] Torsade BIO Liégeois parfum vanille
du 21 au 25 septembre				
Ailes de poulet LR [Boulettes de blé façon thai] Courgettes (ail et persil) et pommes de terre Emmental à la coupe Tomme à la coupe Fruit frais BIO	Repas italienne Bâtonnets mozzarella Cappelletti sauce crème de poivron rouge et petits légumes Raisin	Automne Hachis parmentier de l'automne au bœuf VBF [Parmentier végété de l'automne] Fromage blanc nature et confiture de prune Poire au sirop	Rôti de porc *LR sauce charcutière [Saucisses végétales] Flageolets à la tomate Fromage à tartiner BIO Éclair parfum chocolat	Œufs durs BIO et mayonnaise Colin d'Alaska sauce provençale [Garniture provençale végété] Riz BIO et ratatouille Yaourt sucré ou aromatisé
28 septembre au 2 octobre				
Salade écolière (pommes de terre, tomates, cornichon) Paupiette au veau sauce façon marengo [Palets fromagers emmental] Haricots verts (ail et persil) Yaourt sucré BIO local circuit court	Ravioli aux légumes Croc lait BIO Compote de pomme HVE Spécialité pomme fraise	Tomates vinaigrette Rôti de bœuf VBF et mayonnaise [Quenelles nature sauce crème] Beignets de chou-fleur Crème dessert parfum vanille	Garniture fejoada* (saucisses rondelles* haricots rouges, carottes) [Garniture fejoada végété] Riz BIO Petit fromage frais sucré ou aromatisé Fruit frais au choix	Cubes de colin d'alaska sauce florentine [Curry de pois chiches aux épinards] Semoule Bûche au lait de mélange Emmental Fruit frais BIO

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en raison des aléas climatiques et/ou d'approvisionnements

[Substitut végétarien]

BIO = produit issu agriculture biologique
VBF = Viande Bovine Française

RAV = Race à Viande
***Plat** contenant du porc
LVPF = Viande Porc Française

LR = Label Rouge
AOP = Appellation Origine Protégée
AOC = Appellation Origine Contrôlée

MSC = pêche durable
HVE = Haute Valeur Environnementale



32 ÉLUS

Yerres
comme nous l'aimons

VIVE LA PARTICIPATION CITOYENNE !

La « réserve » imposée aux municipalités les années d'élections municipales n'a pas rendu possible l'organisation des conseils de quartiers au printemps dernier.

C'est donc avec une vraie impatience que nous attendons ceux d'octobre qui débiteront le jeudi 8 octobre et s'échelonneront jusqu'au mercredi 14 octobre.

Vous êtes nombreux à connaître l'exercice, et à venir y assister :

Le maire et les élus, les services techniques et la Police municipale seront là pour vous écouter, noter vos remarques, vos idées, répondre à de possibles interrogations ou inquiétudes.

Depuis leur mise en place à Yerres (que tant de villes ont imité depuis et nous nous en réjouissons), l'idée a toujours été d'en faire un moment de franchise et d'échanges concrets !

Mis à part la politesse que nous nous devons tous mutuellement, le Conseil de quartier n'est pas une mondanité ou un exposé sourd de la mairie. Bien au contraire ! Pour être constructifs, ces moments d'échanges doivent être francs, honnêtes, sans langue de bois, pour permettre ensemble de continuer à faire avancer notre ville dans la bonne direction.

Le temps où les électeurs n'avaient le droit à la parole qu'une fois tous les 6 ans est terminé. La participation citoyenne tout au long de l'année est un bien précieux qui s'entretient et se fait vivre.

C'est aussi dans cet esprit que le Conseil municipal a voté, avant les vacances, l'instauration du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) : si une pétition réunit 5 % du corps électoral, alors la question se verra posée sous forme d'un référendum à la population !

Pour revenir aux Conseils de quartiers, qui peut être le mieux placé pour évoquer les réalités de son quartier qu'un habitant lui-même ?

C'est tout l'esprit de ces réunions qui vont s'ouvrir en octobre, et dont le succès reposera sur votre présence !

Gaëlle BOUGEROL

Adjointe au Maire chargée des Écoles,
des Relations avec les collèges et de la Démocratie locale



3 ÉLUS

Yerres 2026,
la gauche
rassemblée

VITE, UN SERVICE PUBLIC DE L'ENFANCE !

En mai 2026, vos élu-es municipaux de la gauche yerroise interpellaient la majorité sur son action en matière de **lutte contre les violences sur mineures**. Lors de la présentation du plan de formation des agent-es de la commune, nous avons pointé l'absence de sa mention.

Une réponse nous a été transmise le 1^{er} juin, élevant au rang de "priorité absolue pour notre Municipalité" cette lutte. La municipalité nous a expliqué respecter la loi : demande du bulletin n°2 pour les agent-es en contact avec des mineur-es (requis pour tous les fonctionnaires), demande d'attestations d'honorabilité pour la petite-enfance (obligatoire), lien avec les autorités compétentes lors de tout signalement de faits graves.

Les actions additionnelles sont la demande du bulletin n°3 du casier judiciaire, pour les agent-es voulant continuer à travailler avec les mineur-es, et la tenue d'une formation sur le sujet pour les personnels du périscolaires et ATSEM en juin 2025.

Il n'aura cependant pas échappé aux Yerrois-es que beaucoup des agent-es s'occupant de leurs enfants sont employées par des opérateurs privés. Malgré des "clauses d'emploi, de suivi et de contrôle des professionnels" : quelles garanties la municipalité apporte-t-elle lorsque l'accueil de nos enfants est confié à ces structures ?

La lutte contre les violences faites aux enfants ne peut pas se résumer à la vérification d'un casier judiciaire ou à la transmission d'un signalement. Elle doit reposer sur une politique de prévention, avec des personnels suffisamment nombreux, formés, et stables.

C'est pour cela que nous défendons un véritable service public de la petite-enfance à Yerres. Confier une partie croissante de l'accueil des enfants à des opérateurs privés ne doit jamais conduire la commune à se décharger de sa responsabilité. Même lorsque la gestion est externalisée, la municipalité demeure comptable des conditions dans lesquelles les enfants sont accueillis sur son territoire.

Cela suppose donc d'aller beaucoup plus loin que le simple respect des obligations réglementaires : en matière de formation et de contrôle, de lutte contre la précarité et le *turn-over*. Cela suppose également que les élu-es disposent d'informations précises.

L'enfance n'est pas une marchandise comme les autres. Accueillir un enfant, c'est prendre en charge une personne vulnérable, qui ne dispose pas toujours des mots ou de la capacité de dénoncer ce qu'elle subit. La collectivité doit donc placer sa protection au-dessus de toute logique de rentabilité ou de réduction des coûts.

Nous ne remettons évidemment pas en cause les professionnel-les qui exercent leur métier dans ces structures, qui doivent bénéficier de conditions de travail à la hauteur de la responsabilité qui leur est confiée. **Nous devons faire de la protection de l'enfance une politique publique à part entière, démocratique et transparente.** En la matière, la meilleure politique est celle qui crée, en amont, les conditions permettant d'empêcher les drames.

Claudia DE CAMPOS, Bérenger CERNON, Gwendoline LE BOUIL

Contact : yerresencommun@gmail.com

NUMÉRO 43 - SEPTEMBRE 2026

Directeur de la publication :

Ugo Durand-Saint-Omer

Rédactrice en chef :

Emilie Frelat

Rédacteurs :

Anne Crétolle, Aurore Bouchoir,
Damien Coquelet, Harold Caenbergs

Maquette : Harold Caenbergs,
Damien Coquelet

Conception : Agence Tongui

Photographies : Service
communication, Freepik

Impression :

Imprimerie Municipale de Yerres

Tirage : 15 000 exemplaires

Renseignements :

Hôtel de Ville
01 69 49 76 00

Courriel :

servicecommunication@yerres.fr

Dépôt légal :

3^e trimestre 2026



Imprimé sur papier
certifié PEFC™



VOTRE AGENDA DU MOIS DE SEPTEMBRE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

10h-18h - CEC, Stade Mollet, Maison des Jeunes

Feu d'artifice

21h30 - Propriété Caillebotte

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Brocante

6h-18h - Centre ville

Inscriptions : hmobrocantes@gmail.com
et 06 28 47 02 50

Visite gratuite du parc Caillebotte

15h et 16h - Propriété Caillebotte

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Formation cycle phyto-aroma avec Rémy Le Jeune

9h30-12h30 et 14h-17h - École Saint-Exupéry

Atelier payant

Informations : remylejeune@gmail.com

Cérémonie franco-hongroise en l'honneur de l'anniversaire de la mort du Prince François II Rákóczi

10h : Messe solennelle en l'Église Marie-Mère

11h : Cérémonie à la stèle Rákóczi

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Vide grenier de la rue de l'Espérance

6h-20h - Rue de l'Espérance

Randonnée VTT "La Renard"Yerres"

par le club Les RenardsYerres

8h - Stade Léo Lagrange

Visite de la grotte Budé

15h - Grotte Budé

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Programme page 18

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

18^e Journée de la Randonnée

par le Rando Club Yerrois

8h à 16h30 - Parvis du CEC

Concert

Autour de l'exposition « La nature n'est pas un décor » avec la compositrice Françoise Choveaux

16h - Foyer du CEC - Gratuit sur réservation

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

Conférence/débat

sur les jambes sans repos

19h30 - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

JEUDI 24 SEPTEMBRE

Vétérinaires pour tous

Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

Sur inscription : 01 69 49 76 12

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Journée nationale d'hommage aux Harkis, aux Moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés

18h - Monument aux morts

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Oktober Fest - par le Comité de Jumelage

19h - Salle Bernard Nusbaum (Grange au Bois)

DU 28 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE

La Semaine de la forme

Plus d'informations sur yerresloisirs.fr

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

Permanence France Rénov'

14h-17h - Hôtel de ville



EXPOSITIONS

JUSQU'AU 18 OCTOBRE

Exposition "La nature n'est pas un décor - De Monet aux artistes contemporains"

Ferme Ornée - Maison Caillebotte

Exposition "Dominique Renson - Artiste et modèles"

Orangerie de la Maison Caillebotte

+ d'infos sur maisoncaillebotte.fr

DU 19 AU 27 SEPTEMBRE

Exposition Patrick Herckel "De Caillebotte à Venise"

Tous les jours sauf le lundi, de 14h à 18h
Salle Malraux



instant
présent
boutique éphémère



Horaires
et programme
sur yerres.fr

SPECTACLES DU CEC

SAMEDI 12 SEPTEMBRE (20H30)

Lancement de la saison culturelle : Let's Goldman (chanson)

JEUDI 1^{er} OCTOBRE (20H30)

Le Bourgeois Gentilhomme (théâtre)

Réservations et infos

sur www.theatres-yerres.fr



Le Bourgeois Gentilhomme



ANNULÉ

SAMEDI

FEU **5 SEPTEMBRE 2026**
D'ARTIFICE

21H30

**PARC
CAILLEBOTTE**

**ANNULÉ
EN RAISON
D'UN ARRÊTÉ
PRÉFECTORAL**

YERRES 

**REPORT DU FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2026
INTERDIT EN RAISON D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**